



DRNB1BA

2024 - 2025

Bachelier en droit français-néerlandais (et français-
néerlandais-anglais)

DRNB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines.

Unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone, le programme de bachelier en droit bilingue français-néerlandais poursuit un double objectif:

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Les unités d'enseignement du programme sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra" en auditoire), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, monitorats, accès aux sources numériques du droit, stage d'observation de la pratique juridique, concours de plaidoirie etc...).

Les étudiant-es suivent une partie des unités d'enseignement dans les auditoires de la KU Leuven-Campus Brussel, rue d'Assaut, à 10 minutes à pied de Saint-Louis.

Cette formation de base constitue une première étape indispensable pour devenir un bon juriste au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie, par exemple).

Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable. L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

Le bachelier en droit bilingue français-néerlandais requiert, en outre, des compétences linguistiques actives et passives en néerlandais, et suffisamment solides pour pouvoir suivre des cours en néerlandais dès la première année.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Le programme de bachelier en droit donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat-e, de magistrat-e, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du ou de la juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

Votre programme

Les caractéristiques du programme de droit bilingue français-néerlandais à Saint-Louis :

- **L'interdisciplinarité** : le programme permet de mettre le droit en contexte en abordant les disciplines dont il se nourrit (sociologie, histoire, philosophie, psychologie, etc).
- **Le multilinguisme** : une partie du cursus est dispensé en néerlandais et un cours juridique de bloc 3 est dispensé en anglais.
- **Les liens avec la pratique** : le programme impose un grand nombre de travaux pratiques et séminaires permettant une formation à la communication écrite et orale. Un stage d'observation de la pratique juridique est proposé en fin de bachelier, ainsi que de nombreux concours de plaidoirie.
- **La mobilité internationale** : la Faculté dispose d'un réseau dynamique de partenaires en Belgique et ailleurs. En 2e bloc, les étudiants ont la possibilité de suivre un [programme Erasmus \(30 crédits\)](#) dans une université partenaire.
- **L'esprit critique** : dans un souci de formation à la démarche de recherche et de distance réflexive sur le droit et ses enjeux, un séminaire de théorie du droit invite les étudiant-es à produire et à présenter, en fin de cycle de bachelier, un travail de recherche d'une certaine ampleur.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier

supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire en histoire pour porteur d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : droit-slb@uclouvain.be.

lue a d q tmaus.

DRNB1BA - Profil enseignement**COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION**

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Développement d'une solide culture en sciences humaines et sociales non-juridiques, propre à décoder, dans une perspective résolument interdisciplinaire, les phénomènes juridiques.**

Exemples : Philosophie, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, Philosophie morale, Économie, ainsi que l'ensemble des unités d'enseignement optionnelles.

II. Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques

- **Maîtrise des concepts, principes de base et des notions fondamentales du droit belge et du droit européen, ainsi que de la famille et du mariage.**

- **Connaissance de l'univers culturel et juridique spécifique lié à la langue-cible.**

Exemples : Mediarecht, Economisch Recht, activités spécifiques menées dans le cadre du cours de néerlandais juridique

- **Capacité à mener une recherche de nature juridique et à la présenter de manière argumentée, à l'oral et à l'écrit, dans la/les langues-cible.**

Exemples : Travaux pratiques avec casus en néerlandais, Seminarie Rechtstheorie

Compétences transférables

Plus largement, et en termes de compétences transférables, l'étudiant ayant suivi le programme ordinaire de Bachelier en droit bilingue français-néerlandais aura :

- **perfectionné sa maîtrise de la langue française et de la langue néerlandaise**, tant orales qu'écrites ;
- **développé son sens de l'autonomie** dans la réalisation de tâches variées (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;
- **affiné une éthique personnelle**, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

DRNB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

○ BDROI1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Nicolas Bernard) Sébastien Vanvrekom	110 [q1+q2] [30h] [4 Crédits]
○ BDRNL1130			

DRNB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

ⓘ BSPOL1322	Analyse de l'action publique 🇳🇱	Amandine Orsini Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	[q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
ⓘ BDROI1352			

DRNB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation

o Tronc commun

● BDRO11312A	Droit des contrats + Travaux pratiques avec casus associés ■	
--------------	--	--



⊗ BDROI1267	Libertés publiques approfondies 🟡	Mathias El Berhoumi (supplée Sébastien Van Drooghenbroeck)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1214	Management humain 🟡	Laurianne Terlinden	FR [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1322	Marketing 🟡	Julie Masset	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1355	Modes alternatifs de résolution des conflits 🟡	Catherine Delforge	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1371	Moot court		FR [q2] [0h +30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BFILO1318	Philosophie politique 🟡	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1366	Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale 🟡	Christine Guillain	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1272	Questions spéciales de droit économique 🟡	Alain Strowel Xavier Wauthy	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
	Questions spéciales de psychologie en rapport avec le droit et les sciences humaines 🟡		

DRNB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, séminaires et travaux pratiques complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques leur apprend à formuler une question de droit à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie;
- la Bibliothèque de droit, mettant à la disposition des étudiant-es des milliers de références.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. En première année, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et en septembre.

Lors de chaque bloc annuel, les activités d'apprentissage de type séminaire ou travaux pratiques font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant est tenu de rédiger et sur l'assiduité de celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange Erasmus

Les étudiant-e-s en droit peuvent participer à un séjour Erasmus au 2ème quadrimestre du 2e bloc annuel. Le programme suivi durant ce séjour représente 30 crédits. Leur programme de cours à suivre à Saint-Louis - Bruxelles est en conséquence adapté.

- [Programme pour les étudiant-es en droit français/néerlandais](#)
- [Programme pour les étudiant-es en droit français/néerlandais/anglais](#)

L'Université a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-e-s de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-e-s à titre principal à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

1. des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
2. des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
3. des **échanges avec des universités hors Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté de droit Saint-Louis octroie aux étudiant-es des bourses pour un séjour linguistique d'été dans les pays ayant pour langue officielle l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-e-s sur la base de leur motivation et de leur réussite à la session de janvier.

Par ailleurs, l'Université encourage et soutient financièrement la présentation de tests de langues (TOEFL, IELTS,...) et la participation à diverses manifestations qui se déroulent à l'étranger : sessions de simulation ONU, audiences de juridictions supranationales (Cour européenne des Droits de l'Homme, Cour de Justice de l'Union européenne,...), voyage d'étude à Londres et Moot Courts internationaux.

